



APPEL À CANDIDATURE

Faisant suite à la demande de l'Office des mineurs de désigner une personne chargée de représenter la partie francophone du canton au sein du « Comité de planification cantonal de l'offre selon la LPEP », le comité de la PIEA lance un appel à candidature.

Conscient que les structures régionales et cantonales des milieux qui se consacrent aux problèmes de l'enfance constituent un ensemble complexe, le comité de la PIEA souhaite préciser quelques points.

A Rappel et information

1. La Plateforme des institutions pour enfants et adolescents (PIEA)

La PIEA est une association qui regroupe les institutions pour enfants et adolescents. Elle vise à créer un lien entre les institutions qui offrent des prestations de protection et d'encouragement destinées aux mineurs, à relayer auprès des autorités cantonales les besoins de la région.

2. Le Groupe de coordination régionale

Le Groupe de coordination régionale a été créé en décembre 2019. Il est constitué de représentant.e.s de la Direction de l'intérieur et de la justice (DIJ), de la Direction de la santé, de affaires sociales et de l'intégration (DSSI), de la Direction de l'instruction publique et de la culture (INC), du Conseil du Jura bernois (CJB), du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel-Bienne (CAF), des services sociaux, de l'ADIASE et de la PIEA. Comme son nom l'indique, il vise à coordonner, dans la partie francophone du canton, l'offre de prestations destinées aux enfants d'entente avec les directions cantonales et les partenaires de terrain.

3. Le Comité de planification cantonal de l'offre selon la LPEP

Comme le mentionne l'Office des mineurs dans une lettre (annexe) adressée au Groupe de coordination et à la PIEA, *la Loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (LPEP) entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022. La planification de l'offre de prestations et des coûts en est l'un des éléments centraux. L'Ordonnance d'application (OPEP) précise le contenu de cette planification.* Un document exposant la stratégie en la matière a été émis par l'Office des mineurs (annexe). L'offre de prestations sera organisée selon cette stratégie sur le plan structurel. Un comité de planification cantonal sera mis sur pied (quelque peu inspiré de groupe de coordination mis sur pied dans notre région). La partie francophone du canton de Berne y sera représentée en tant que telle (en plus des représentations des différents organismes officiels).

B Candidature au poste de représentant.e de la partie francophone du canton au sein du Comité cantonal de planification

Le CJB et le CAF désigneront la personne qui sera la représentante de la partie francophone du canton au sein du Comité cantonal de planification. Toutefois, les deux conseils souhaitent que la PIEA et le Groupe de coordination lui proposent ces candidates et candidats.

Les personnes candidates à la fonction de représentant.e de la partie francophone du canton au sein du Comité de planification manifesteront leur intérêt à la présidente de la PIEA par voie électronique jusqu'au 10 novembre 2021 à l'adresse suivante : beatrice.sermet@bluewin.ch



2 Profil souhaité

Le comité de la PIEA souhaite que la/le représentant.e de la région dispose d'une solide expérience de terrain dans le domaine de la prise en charge des enfants et adolescent.e.s , d'un bon réseau dans le milieu socio-éducatif et qu'elle soit sensible aux enjeux de la politique à mener dans ce domaine.

3 Ampleur du travail

Le Comité cantonal de planification siégera deux fois par année, en octobre et en mars. La première séance aura lieu en mars 2022. Afin que la situation de la partie francophone du canton soit relayée au mieux, le Groupe de coordination régionale se réunira également avant chaque séance du Comité cantonal de planification. Il faut donc prévoir 4 séances par années.

Nous vous remercions d'avance de l'intérêt que vous porterez à cette annonce !

Courtelary, le 25 octobre 2021

Béatrice Sermet-Nicolet
présidente